

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 207-209

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68_207_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7-8-9. — JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 1927

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 1927

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1927.
NÉCROLOGIE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : DIFFICULTÉS DES ÉVALUATIONS ÉCONOMIQUES.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. GIRARD, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1927.

M. le Président annonce qu'il n'a pas été possible de faire paraître le Journal de juin pour la présente séance. En conséquence, le procès-verbal de la séance du 18 mai, inséré dans ledit numéro, ne pourra être soumis à la Société qu'à la prochaine séance.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret de faire part du décès de notre collègue M. le Dr Émile SAUVEZ, professeur à l'École dentaire de Paris, dentiste des hôpitaux, officier de la Légion d'honneur.

Émile SAUVEZ, fort occupé par l'active propagande qu'il menait dans les milieux d'enseignement médical et chirurgical en faveur de la nécessité de sérieuses connaissances médicales pour les dentistes et stomatologistes, n'a assisté qu'à un petit nombre de nos réunions depuis son admission parmi nous en 1913.

Mais il suivait, par notre Journal, assidûment nos travaux et s'y intéressait. En sus de sa valeur de professeur et de praticien il avait d'éminentes qualités d'administrateur et les services qu'il a rendus ne se comptent pas.

M. le Président tient enfin à adresser l'hommage de la Société à l'un de ses membres les plus éminents, dont le décès remonte à quelques semaines déjà, M. Luigi LUZZATTI.

Celui-ci appartenait à la Société de Statistique de Paris depuis quarante-cinq années et il se montrait sensible au titre de membre honoraire associé qui lui avait été conféré. Sénateur, Ministre d'État, ancien Président du Conseil, c'était une des personnalités les plus représentatives de sa génération et il laissera, dans l'histoire politique, sociale et financière de son pays et même, peut-on dire, dans l'histoire de la civilisation européenne, une trace profonde.

Sans doute, M. Luigi LUZZATTI a-t-il pu professer, en matière économique, des doctrines qui rencontreraient parmi nous quelque opposition et a-t-il été notamment, en des temps déjà lointains, l'un des promoteurs de la politique protectionniste italienne.

Mais il s'est montré aussi — et nous ne pouvons pas l'oublier — un ami de la France et un fervent partisan d'un rapprochement entre la France et l'Italie.

Nous sommes plusieurs ici à nous souvenir de l'accueil qu'il faisait aux voyageurs français qui allaient lui rendre visite, et M. le Président rappelle qu'il a eu sous les yeux un précieux document envoyé par lui à l'un de ses collègues, où il adressait aux nations sœurs le plus chaleureux appel à une collaboration féconde, les incitant à mettre « la prospérité de toute la race latine au-dessus de l'intérêt particulier des deux pays ».

Dans le domaine de la technique économique et sociale, M. Luigi LUZZATTI a accompli une tâche considérable. Comment ignorerait-on ici qu'il a été le véritable fondateur de la Statistique italienne ? Comment oublierait-on ses admirables créations dans le domaine coopératif et bancaire, ses banques populaires du Nord de l'Italie, sa belle École de Venise ?

Nous garderons fidèlement sa mémoire.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que la candidature présentée dans la dernière séance n'a soulevé aucune objection. En conséquence, M. Paul MARCHAND est nommé membre titulaire.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Louis VIGOUROUX, député de la Haute-Loire, 55, rue de Châteaudun (IX^e), présenté par MM. André Liesse et Gaston Cadoux.

M. Maurice MERY, ingénieur des Arts et Manufactures, attaché à la Société des Appareils de Levage, 6, rue des Batignolles (XVII^e), présenté par MM. Jules Madeline et Barriol.

M. René BOUTET, directeur de la maison ROUX-DELEAMONT, machines à calculer, 80, rue Taitbout (IX^e), présenté par MM. Barriol et A. Bernard.

M. le vicomte Robert de QUATREBARBES, attaché à la maison ROUX-DELEAMONT, machines à calculer, 80, rue Taitbout (IX^e), présenté par MM. Barriol et Bernard.

M. Lucien COQUET, conseiller du commerce extérieur, délégué général de l'Union douanière européenne, 8, place Édouard VII (IX^e), présenté par MM. Truchy et Risler.

M. Georges CHEVALIER, membre de l'Institut des Actuaires français, 6, rue Lefebvre (XV^e), présenté par MM. Barriol et Brochu.

M. Claude ROUY, rédacteur financier, 85, rue Croix-Nivert (XV^e), présenté par MM. Lévy-Avignon et Salètes.

M. le Président informe que le Conseil a décidé de présenter M. MORTARA non comme membre titulaire, mais comme membre honoraire associé en raison de son autorité et de sa personnalité en Italie.

Conformément aux précédents, M. le Président, d'accord avec le Conseil, pense que la Société pourrait se prononcer immédiatement sur ses candidatures.

Aucune objection n'étant présentée, M. Giorgio MORTARA est nommé membre honoraire associé et MM. Louis VIGOUROUX, Maurice MERY, René BOUTET, Robert de QUATREBARBES, Lucien COQUET, Georges CHEVALIER et Claude ROUY, sont nommés membres titulaires.

M. le Président informe la Société du désir qu'aurait son Conseil de recevoir de plus nombreuses candidatures. Il propose à chaque collègue de bien vouloir songer à recruter chaque année un collègue nouveau avec le souci de ne pré-

senter que des candidats réunissant les qualités qui doivent rester de tradition.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : DIFFICULTÉS DES ÉVALUATIONS ÉCONOMIQUES.

M. le Président donne la parole à M. YVES-GUYOT pour le développement de sa communication, laquelle est insérée dans le présent numéro du Journal.

M. le Président se fait l'interprète de tous les membres de la Société en exprimant à leur vénéré doyen de très chaleureuses félicitations pour sa belle communication. M. YVES-GUYOT savait bien qu'il prenait la parole devant un auditoire convaincu d'avance des difficultés que rencontrent les évaluations économiques si celui-ci comptait cependant quelques dissidents, nul doute que ceux-ci ne se soient aussitôt ralliés à la conclusion de l'orateur, savoir qu'en matière d'application des méthodes statistiques, le principal de la tâche ne consiste point dans l'accumulation des chiffres nécessaires, mais dans le travail, qui doit suivre, d'analyse et de réflexion.

La communication de M. YVES-GUYOT a été en même temps un exposé des grands faits contemporains de l'activité économique. Elle signale certains travaux de la conférence économique de Genève et examine plus particulièrement la question, familière à M. YVES-GUYOT, des industries cotonnières anglaises et américaines (comparatif du nombre de broches et de la consommation de matières premières — méthodes de Ford et Taylor — définition des trust et cartell).

M. le Président dégage de l'esprit de cette communication une rapide allusion aux difficultés d'application et aux conséquences très graves que peut présenter le vaste projet social actuellement à l'étude dans lequel les divers calculs diffèrent de 30 à 40 %.

M. HUBER s'associe pleinement à M. YVES-GUYOT pour reconnaître que les difficultés d'utilisation des statistiques sont aussi grandes que celles de leur construction.

Pour l'illustrer d'un exemple M. HUBER indique un des éléments d'erreur qui fausseraient, si l'on n'y prenait garde, les pourcentages des chiffres de commerce extérieur de chacun des pays envisagés (Europe, États-Unis, Amérique centrale, etc...) par rapport au total des chiffres du commerce extérieur mondial.

En effet, les chiffres du commerce *extérieur* dépendent des ligues douanières. En Europe, à superficie égale, on a de plus nombreux montants partiels à additionner qu'aux États-Unis.

Ce dernier pays n'ayant qu'une ligue douanière, tout son commerce intérieur n'intervient pas dans les chiffres du commerce extérieur et cependant entre chaque état les échanges sont des plus importants.

Pour la même raison, en Europe les mêmes calculs statistiques avant ou après le Zollverein auraient donné des résultats différents et cette différence aurait représenté la valeur des échanges entre la Prusse et la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, etc...

M. YVES-GUYOT résume ce point et dit que le comparatif de ces divers pourcentages peut toutefois permettre d'affirmer que l'Europe existe toujours comme grand centre économique, centre qui reste supérieur à celui des États-Unis, quoique certains en disent.

M. le Président lève la séance en indiquant que l'observation de M. HUBER appuie la communication de M. YVES-GUYOT dont la thèse générale reste « que les chiffres conservent une valeur relative dans les périodes normales qui rend délicate l'évaluation des faits économiques ».

La séance est levée à 22^h 45.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
J. GIRARD.